

Distinctions

Marc Bellanger nommé au grade de Chevalier des Palmes Académiques

Cette distinction récompense ses grandes qualités de pédagogue et son investissement au service de la transmission du savoir au sein de plusieurs établissements et notamment l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), l'École Supérieure des Professions Immobilières (ESPI) et à l'École du Barreau de Paris.

François Weil nommé Conseiller d'État

Recteur de l'académie de la région d'Île-de-France, l'isséen François Weil a été nommé Conseiller d'État en septembre dernier.

Brèves

Reprise des concessions funéraires

Conformément à la législation en vigueur, les Isséens sont informés que la date et les conditions de reprise des concessions funéraires du cimetière communal dont le terme est expiré, sont fixées par décision du Maire.

À partir du 1^{er} janvier 2017, à l'exclusion des concessions attribuées pour la sépulture des Prisonniers de Guerre et des Victimes Civiles de Guerre, il sera procédé à la reprise :

- des concessions décennales acquises au plus tard le 31 décembre 2004,
- des concessions trentennaires acquises au plus tard le 31 décembre 1984,
- des concessions cinquantennaires acquises au plus tard le 31 décembre 1964.

Les familles occupant les terrains en reprise devront, avant le 1^{er} janvier 2017, faire enlever les monuments, les signes funéraires et objets quelconques existants sur lesdits terrains.

Faute par les familles de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à l'enlèvement de ces objets. À l'expiration dudit délai, tous les signes funéraires, de quelque nature qu'ils soient provenant des terrains repris qui se trouveront encore dans le cimetière seront considérés comme abandonnés.

La Ville ne sera en aucun cas responsable envers les familles des objets qui, par effet de l'enlèvement ou par vétusté, se trouveront dégradés ou détruits.

Renseignements auprès du service de l'état civil

Centre administratif municipal

47, rue du Général Leclerc

Tél. : 01 41 23 85 17 (bureau des décès)

Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2017 auront lieu l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin). Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables toute l'année jusqu'au 31 décembre et prennent effet au 1^{er} mars de l'année suivante. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie, au plus tard fin décembre 2016.

Inscrivez-vous par Internet !

Un téléservice vous permet de vous inscrire sur les listes électorales par internet.

Ce service est accessible depuis www.issy.com, rubrique « les démarches », « état civil ». Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite.

Il suffit de créer un compte sur service-public.fr pour accéder à la démarche « demande d'inscription sur les listes électorales », et de suivre les instructions.

La demande d'inscription peut également être adressée à la mairie par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (disponible en mairie et sur www.issy.com), en y joignant les pièces exigées. La demande ainsi transmise doit parvenir en mairie avant le 31 décembre 2016 pour être prise en compte.

Vous pouvez également choisir de vous inscrire en vous rendant à la mairie avec les pièces exigées.

Liste des pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription disponible en Mairie et sur www.issy.com

Centre administratif municipal

47, rue du général Leclerc

Tél. : 01 41 23 80 00

MAJORITÉ MUNICIPALE

Issy-les-Moulineaux au service et à l'écoute de ses Aînés

En 2050, une personne sur trois sera âgée de plus de 60 ans. Notre municipalité a la volonté de permettre à ses aînés de participer pleinement à la vie de la cité et de rompre l'isolement qui touche parfois certains d'entre eux.

Issy-les-Moulineaux est, depuis plusieurs décennies, très attachée à la prise en charge pluridisciplinaire et globale des besoins des plus âgés. Afin de toujours mieux répondre à leurs attentes, l'Espace Seniors a été créé en 2012.

Structure bien connue des Isséens et reconnue par ses pairs, l'Espace Seniors a reçu le prix du Concours National des Villes en 2013. À ce jour, près de la moitié des 12 000 seniors isséens font appel à ses services, ce qui atteste de son efficacité.

D'une manière générale, nos actions pour les aînés se sont fortement développées ces dernières années et poursuivent aujourd'hui trois objectifs majeurs : assurer le lien social ; développer l'animation et la prévention ; renforcer le soutien aux aidants.

Assurer le lien social et favoriser l'autonomie

Nous veillons à favoriser le maintien à domicile des aînés et à préserver le lien social. Pour cela, de nombreux services sont à la disposition des Isséens : portage de repas, service d'aides ménagères, service de soins infirmiers, téléalarme... L'on peut ajouter à ces dispositifs nos structures d'accueil de qualité, à l'instar des Résidences Chenier, La Ferme et Guynemer, lesquelles favorisent le lien intergénérationnel et assurent une prise en compte maximale des besoins des résidents. Rappelons d'ailleurs que les logements adaptés de la Résidence Guynemer ont permis à l'Espace Seniors d'être désigné Pôle d'Excellence Territoriale en 2010.

Chaque année, lors des épisodes de fortes chaleurs, l'ensemble de nos services se mobilisent : diffusion de messages de prévention, visites de vigilance, livraison d'eau, de ventilateurs et brumisateurs... Tout est fait pour assurer la sécurité et le soutien des personnes les plus vulnérables.

Par ailleurs, le 14 septembre 2016, nous nous sommes officiellement engagés dans la démarche « Villes Amies des Aînés », dont l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est partenaire. Il s'agit d'une méthode basée notamment sur le partage d'expériences entre villes adhérentes, qui vise à améliorer le présent de nos aînés tout en anticipant l'avenir. Ainsi, des groupes de réflexion constitués de personnes âgées, de professionnels, de jeunes travailleront sur diverses thématiques (habitat, mobilité, participation à la vie citoyenne, etc.). Tout cela avec une dimension intergénérationnelle, à laquelle notre municipalité est très attachée.

OPPOSITION MUNICIPALE

Fusion n'est pas raison

Le 9 juillet dernier, les conseils municipaux d'Issy et de Boulogne ont engagé un processus de fusion des deux communes à la fin de l'année 2016. Les maires s'étaient engagés à associer tous les élus au processus, à créer des groupes de travail et à faire la transparence notamment sur les incidences financières de cette fusion.

Depuis le 9 juillet dernier, c'est le silence le plus total. Ni à Boulogne, ni à Issy, à la date de l'envoi de cet article, nous n'avons été contactés pour engager un quelconque travail de concertation.

Pourtant, cet été, chacune des villes a passé un marché (200.000 € pour Issy et 300.000 € pour Boulogne) pour définir la communication autour du projet et son accompagnement. Autant dire qu'il ne s'agit pas de vous écouter, mais de trouver les arguments pour vous convaincre du bienfondé de la fusion.

Comment, en moins de deux mois, pourrions-nous mener à bien une concertation large et objective, pour vérifier si oui ou non ce projet a du sens. Pour que la fusion soit viable, il faut que l'État gèle la Dotation globale de Fonctionnement (DGF) de la commune nouvelle. La somme des DGF actuelles d'Issy et de Boulogne serait supérieure à celle de la commune nouvelle. Croire qu'en période où beaucoup de communes se serrent la ceinture le Parlement pourrait avoir la générosité de faire un cadeau fiscal à deux communes très riches (rappelons que le compte administratif d'Issy est excédentaire de +70 millions €) relève de la gageure. Nos maires ne peuvent pas dire d'un côté que « l'État leur fait les poches » et de l'autre que l'État doit leur faire des cadeaux au détriment d'autres communes !

Nous posons, depuis le printemps, la question de la sécurité publique. Boulogne a une police municipale qu'elle s'approprie à armer. Issy n'en a pas, ce qui fait consensus avec le Maire. Et demain ? Combien d'effectifs de police nationale dans la ville fusionnée ? Etendrons-nous la police municipale de Boulogne à Issy ou la supprimerons-nous ? Dans le 1^{er} cas, on crée des dépenses nouvelles qui battent en brèche l'objectif d'économies, dans le 2^e cas, on floue le choix opéré par les électeurs lors des élections municipales. Pourquoi alors refuser le référendum local ? De même, vous nous avez largement fait part de votre inquiétude concernant la dette de Boulogne et de ses budgets annexes. Aucune garantie n'est apportée aujourd'hui sur le fait que les isséens, après avoir assaini leur gestion ne devront pas payer la dette de leurs voisins. Quand le flou domine à ce point dans un projet, quand son sens se dilue à mesure que l'on avance, il est sage d'y mettre fin et de ne pas s'entêter. Les intérêts politiques ne doivent pas supplanter l'intérêt général, pas plus que l'effet de mode aussi fugace qu'attrayant.

Thomas Puijalon, Kathy Similowski, Vivien Julhes, Patrick Auffret (PS) et Fabienne Gambiez (UDE Front Démocrate)

Tribunes libres

Certaines pistes de réalisations concrètes sont d'ores-et-déjà à l'étude, dans le domaine du numérique ou de l'éducation.

En s'engageant dans cette démarche, notre municipalité prouve une fois encore toute l'attention qu'elle porte aux aînés, ceux d'aujourd'hui comme de demain.

Développer l'animation et la prévention

L'Espace Seniors organise aussi comme chaque année la Semaine Bleue, du 3 au 9 octobre 2016, sur le thème « À tout âge : faire société ». Diverses animations sont prévues, notamment la marche bleue, qui se déroulera sur la piste d'athlétisme du stade Jean Bouin.

Parce qu'être à la retraite ne signifie plus être inactif, il est essentiel de proposer des activités culturelles, sportives ou multimédias diversifiées. Rappelons que le CCAS d'Issy-les-Moulineaux a été le premier en France à s'équiper d'un célèbre robot humanoïde NAO, afin d'animer certaines activités et aider à lutter contre l'isolement.

La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche numérique, qui fait d'elle une pionnière en France et en Europe. Aujourd'hui, de plus en plus de démarches sont dématérialisées (déclaration d'impôts, CAF...), ce qui rend nécessaire d'être initié à ces nouveaux outils. Voilà pourquoi nous allons mettre en place un « passeport numérique », dans le cadre duquel des formations et animations seront proposées pour permettre aux aînés d'utiliser les nouvelles technologies dans leur vie quotidienne.

Soutenir les familles et aidants familiaux

Enfin, nous attachons une grande importance à l'entourage de nos aînés. Les aidants familiaux sont un appui inestimable et interviennent au quotidien, à titre non professionnel, auprès des personnes âgées dépendantes ou handicapées de leur entourage. Il est donc nécessaire de proposer une prise en charge spécifique des aidants, notamment ceux confrontés à la maladie neuro-dégénérative d'un proche.

Afin de prévenir leur épuisement et le risque de rupture avec celui qu'ils accompagnent, ou plus simplement pour bénéficier d'un temps de répit, l'Espace Seniors les accueille, les conseille et leur propose de nombreuses activités.

Issy-les-Moulineaux s'enrichit donc de l'expérience de ses aînés et met à leur disposition un panel de services, favorisant une retraite active et citoyenne dans un environnement adapté.

La Majorité municipale

OPPOSITION MUNICIPALE

Fusion : une occasion ratée !

Les derniers mois ont donné le ton : une fusion décidée dans le dos des citoyens. Décision, campagne de comm à 200 000 euros et après on consulte, peut-être. Car comment soulever l'enthousiasme pour un projet comptable et politicien ?

Sans doute pourrions-nous choisir le nom de la ville : mais comment choisir le nom d'une fusion sans vision, d'une ville sans projet d'avenir ? Deux ans de processus long et complexe, tout ça pour ça ?

On aurait pu mettre en place des structures innovantes de démocratie participative, permettre aux habitants de définir un projet commun pour leur nouvelle ville. En matière d'urbanisme, quel type de quartier voulons-nous, combien d'espaces verts, quelle hauteur de bâtiments ? Quelle ambition écologique pour la ville : réduction de ses consommations d'énergie, approvisionnement en sources renouvelables, biodiversité... Cette fusion aurait pu être l'occasion d'améliorer la qualité de vie des habitants : renforcer les liaisons de transport en commun et les pistes cyclables, les lieux de rencontre pour les habitants... En panne d'imagination, la majorité actuelle va engouffrer tout son temps dans une fusion sans âme. Il est encore temps de rectifier le tir.

Lysiane Alezard, conseillère municipale, liste Issy pour tous, une ville humaine, durable, citoyenne

OPPOSITION MUNICIPALE

« tout au nom du peuple français, rien sans lui, rien contre lui »

Chers isséens, Comparez cette volonté de Marine Le Pen aux actes de vos élus R-PS: cet été, ils ont voté la fusion Boulbilismoul, s'accordant sur l'urgence d'acter la disparition de la ville que vous leur avez confiée. Vous avez pu commencer à voir fleurir les opérations de com' destinées à vous faire adhérer à un projet conçu dans l'intérêt d'élus qui refusent de s'appliquer à eux la rigueur qu'ils vous imposent. Les constats des chambres régionales des comptes et de la cour des comptes sont sans appel. Ce type d'opération ne crée pas de richesse mais multiplie les coûts: masse salariale, indemnités pour les élus, opacité. Vous êtes nombreux à m'encourager, mais officiellement seule contre 48 conseillers municipaux... aujourd'hui je ne peux que sonner le tocsin. Pétitions et manifestations ne les infléchirons pas... la seule sanction qui inquiète vos élus: perdre les prochaines échéances locales. Quel que soit votre bord, inondez-les de promesses d'un vote sanction... et tenez vous-y. Dans notre démocratie détournée, le vote est votre plus grand pouvoir ! Vous servir est leur devoir !

Anne-Laure Maleyre, élue Front National - maleyre.fn@gmail.com - 06 65 86 46 92